

Le président

Paris, le **19 MARS 2020**

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents,

La crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus, ainsi que l'observation des mesures de confinement mises en œuvre par le Gouvernement pour contenir la pandémie, bouleversent profondément la vie du pays et, singulièrement, de son tissu économique.

Vos entreprises et associations sont confrontées à des difficultés nombreuses pour alimenter leurs antennes, pour des raisons tenant à la nécessité impérieuse de préserver la santé de vos collaborateurs et celle de vos partenaires contribuant à la production et à la réalisation des programmes. Il en va ainsi notamment des programmes d'actualité, tout particulièrement au niveau local, et des émissions inédites, qu'il s'agisse d'émissions de plateau, de tournages de films ou de séries, ou encore, par exemple, de programmes sportifs.

Elles font face également à une contraction brutale de leurs recettes publicitaires, qui altère fortement leur situation économique et est susceptible de menacer la survie des plus fragiles d'entre elles à moyen, voire à court termes. Sur ce dernier point, le Gouvernement a annoncé des mesures économiques d'urgence de grande ampleur, ainsi que des mesures sectorielles qui toucheront notamment les radios associatives.

Pour sa part, le Conseil fera preuve de tolérance et de compréhension dans l'application du cadre réglementaire et conventionnel et dans l'appréciation du respect par vos structures de leurs obligations de diffusion et de production. Il tiendra compte à cet égard de la situation de chaque service, de la nature et de la périodicité des obligations concernées et, d'une manière générale, de la proportionnalité des écarts observés aux difficultés rencontrées.

Conscient des efforts consentis par les éditeurs pour assurer leurs missions fondamentales et respecter au mieux leurs obligations, le Conseil souligne la nécessité de veiller à ce que le format global et la ligne éditoriale générale des services ne soient pas dénaturés. Il restera plus généralement très attentif à maintenir les équilibres fragiles de l'écosystème audiovisuel et portera une attention soutenue à la situation des acteurs de la création.

Soyez assurés du soutien du Conseil aux efforts des médias audiovisuels pour assurer, autant que possible, la continuité des antennes, afin de continuer à informer et divertir les Français et contribuer ainsi au respect collectif du dispositif de confinement et à la préservation du lien social. Il accompagnera l'ensemble des acteurs du secteur pour surmonter les difficultés qu'ils traversent et relayer leurs préoccupations auprès des pouvoirs publics afin de trouver les réponses appropriées.

Je vous prie de croire, Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents, à l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. O. Maistre', written in a cursive style.

Roch-Olivier MAISTRE

Mmes et MM. les présidents des sociétés éditrices de services de radio et de télévision

Mmes et MM. les présidents des syndicats de radios et de télévisions